



FORMATION CONTINUE

VALIDATION DES ACQUIS ET APPRENTISSAGE

DIPLOME DELIVRE

Diplôme d'Université

RESPONSABLES PEDAGOGIQUES

- Marie-Cécile **Amauger-Lattes**, Maître de conférences, Université Toulouse Capitole
- Michel **Sabatté**, Avocat honoraire

EQUIPE PEDAGOGIQUE

Enseignants-chercheurs (liste indicative) :

Marie-Cécile Amauger Lattes et Nadège Meyer, Maîtres de conférences ; Assâad El Akremi, Professeur des universités

Professionnels (liste indicative) :

Aurélia Coneim, DRH Lafarge Granulats; Lucile Errera, chargée de mission, ARACT ; Pierre Garcia, anc. Directeur DREETS ; Jean-Louis Gardies, anc. Directeur du travail honoraire DREETS et Conseiller prud'hommes ; Eric Lemoine, Délégué syndical EDF-CFDT ; Jean-Baptiste Obeniche, RH, pôle innovation, diversité et performance- référent égalité F/H, groupe EDF ; Jean-Marc Royer, anc. Directeur du travail honoraire DREETS ; Annie Thomas, Secrétaire Générale du site d'informations sociales Les Clés du social, ex secrétaire nationale de la CFDT et ex Présidente de l'UNEDIC,

Yannick Liberi, Florence Milan, Magali Oustin, Marie-Laure Quaranta, Sarah Thomas, Avocats ; Michel Sabatté, Avocat honoraire

CRITERES D'ADMISSION

Conditions préalables à la candidature :

Aucune condition préalable : Le DU « Pratiquer la Négociation Collective » est ouvert à tous les salariés, employeurs et leurs représentants.

Sélection des candidats : L'admission est prononcée suite à l'examen du dossier de candidature et/ou un entretien individuel.

Nombre maximum de stagiaires prévu : 24 (avec des séances de présentiel accueillant entre 8 et 12 personnes).

METHODES ET MOYENS
PEDAGOGIQUES

Cours à distance : plate-forme en ligne avec des supports de cours accompagnés d'exercices et d'outils de communication avec l'équipe pédagogique et les autres apprenants.

Regroupements en présentiel : séances de formation se déroulant dans une salle de cours dédiée équipée de vidéoprojecteur. Connexion internet. Accès possible aux diverses ressources universitaires : accès aux salles informatiques, centres de documentation et bibliothèques de l'université.



OBJECTIFS

Visant au développement de la culture du dialogue social dans les entreprises, le **Diplôme d'Université Pratiquer la Négociation Collective** a pour objectif d'apporter aux stagiaires les moyens de **maîtriser le cadre juridique de la négociation collective dans l'entreprise**, d'en comprendre les enjeux, ainsi que les processus et les interactions qu'elle génère. A l'issue de la formation, les stagiaires seront à même de mesurer les potentialités de la négociation collective dans l'entreprise, ils auront ainsi acquis une bonne pratique du dialogue. Ils seront en mesure de négocier sur les principaux thèmes de la négociation collective et d'appréhender les risques juridiques et managériaux qu'elle emporte. Elle bénéficie du soutien de la DREETS Occitanie.

Diplôme organisé suivant les termes du cahier des charges général relatif aux formations communes pris conformément à l'article R. 2212-2 du code du travail.



PUBLIC VISE

L'accès au DU Pratiquer la Négociation Collective est ouvert à tous les salariés, employeurs et leurs représentants.

Sont également autorisés à postuler les personnes concernées par la négociation collective dans leur pratique professionnelle (conseillers prudhommaux, magistrats, avocats...)



ORGANISATION

Le volume horaire global est de 143,5 heures (examens inclus). Afin de concilier vie professionnelle et formation, le cycle se déroule sur une période de 7 mois à compter de **novembre** sur **un mode mixte qui allie formation à distance** (équivalent horaire de 56h) et **formation en présentiel** (77h).

Rythme : deux jours en présentiel par mois.

Les enseignements présentiels ont lieu à **Toulouse** dans les locaux du FCV2A, site de la Manufacture des Tabacs - 21 allée de Brienne.

Accueil du public en situation de handicap à l'Université Toulouse Capitole : <https://www.ut-capitole.fr/handicap>



CONTACT :

Sabine Breuil - Bureau MQ 104 (site de la Manufacture des Tabacs - bât Q)
Tél.: 05 61 12 86 60 – sabine.breuil@ut-capitole.fr

DIPLOME D'UNIVERSITE

PRATIQUER LA NEGOCIATION COLLECTIVE

Chaque module est accessible de manière indépendante. Un stagiaire qui aurait suivi et validé indépendamment les trois modules, peut demander à valider le DU Pratiquer la Négociation Collective en passant un grand oral, pouvant comporter des mises en situation.

Unité	Enseignement	Présentiel	CM Ligne
UE1	Module 1 : Cadre juridique de la négociation collective (obligatoire - 45,5 heures) Cours en ligne Séminaire d'échanges et de mise en pratique	10,5h	35h
	Module 2 : Techniques de conduite du dialogue (obligatoire - 35 heures) Cours en ligne Séminaire d'échanges et de mise en pratique	14h	21h
UE2	Module 3 : Négocier aujourd'hui, approches pratiques (obligatoire - 52,5 heures) Séminaire 1 : Négocier l'organisation de la représentation du personnel Séminaire 2 : Négocier la rémunération et le temps de travail Séminaire 3 : Négocier la QVT, l'égalité femmes/hommes, les TIC Séminaire 4 : Négocier la gestion des emplois et des compétences	14h 14h 14h 10,5h	

Volume horaire global : 133 heures auxquelles s'ajoutent 10,5 heures d'examen.

Contrôle des connaissances (Détail donné en début de session par les Modalités de Contrôle des Connaissances). Le DU Pratiquer la Négociation Collective est composé de deux UE elles-mêmes constituées de 3 modules distincts obligatoires et validés de la manière suivante :

UE 1 : Module 1 : une évaluation en ligne des connaissances théoriques, notée sur 20. Module 2 : une évaluation en ligne pouvant prendre la forme d'un cas pratique, notée sur 20.

UE 2 : Module 3 :

- une soutenance individuelle incluant une présentation du projet d'accord préparé en groupe et un échange avec le jury, notée sur 40 points.
- la préparation en groupe et en présentiel d'un projet d'accord collectif, épreuve de 7h, notée sur 40.

€ TARIFS - ANNEE UNIVERSITAIRE 2024/2025

Tarif du DU si suivi en intégralité : 3000 euros + Droits d'inscription universitaire en vigueur. **Possibilité de financement** sous certaines conditions par le Conseil régional dans le cadre du dispositif ForPro Sup (année universitaire 2024/2025).

Tarifs au module : Module 1 « Cadre juridique de la négociation collective » : 1200 € ; Module 2 « Techniques de conduite du dialogue » : 1200 € ; Module 3 « Négocier aujourd'hui, approches pratiques » : 1800 €

Accessible aux étudiants dans la limite des places disponibles, tarif : nous consulter



Formation éligible au CPF



RETRAIT DES DOSSIERS DE CANDIDATURE

- à télécharger sur le site du FCV2A : www.ut-capitole.fr/formcont
- par courriel : sabine.breuil@ut-capitole.fr
- à retirer auprès du service commun Formation Continue, Validation des Acquis et Apprentissage (FCV2A) de l'Université Toulouse Capitole : Sabine Breuil - Manufacture des Tabacs - 21, allée de Brienne - Bâtiment Q - 1^{er} étage - bureau MQ104
- par correspondance : FCV2A - UT Capitole - à l'attention de Sabine Breuil - 2, rue du Doyen Gabriel Marty - 31042 Toulouse cedex 9 (joindre impérativement à la demande une enveloppe format A4 timbrée au tarif en vigueur pour un envoi de 100g et libellée à vos nom et adresse)